

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, X septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020 en Occitanie

Deux entrepreneurs de Sète et Montpellier distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ». Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En Occitanie, le jury vient de désigner deux lauréats, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

Lauréat : Damien Larderet

Entreprise : La Carioca – Boulangerie singulière

Sète – Centre-ville

Accompagné et/ou financé par : INITIATIVE THAU, AIRDIE

Prix : 2000€

* liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Parcours

Damien Larderet, 31 ans, a passé six ans au Brésil où il travaillait dans le secteur du vin. D'abord représentant commercial dans un domaine viticole pendant deux ans, il fonde en 2017 une entreprise de distribution de vins et spiritueux, Terroir distribuição. Il décide en 2019 de revenir dans sa ville natale, Sète, pour y ouvrir une boulangerie de pain bio au levain. Il passe alors un Bac pro « Boulanger Bio » à l'École internationale de boulangerie et ouvre son commerce.

L'idée

Son expérience à Rio de Janeiro a fait naître l'envie de vendre son propre produit, ce sera le pain bio au levain. Il veut offrir aux habitants du quartier des produits issus de l'agriculture biologique et travailler avec des producteurs locaux.

L'entreprise

Sa boulangerie, la Carioca, propose une large gamme de produits (pains variés, viennoiseries, biscuits, pizzas et boissons haut de gamme) et offre un espace « salon de thé et café ». Une dizaine de tables permettent aux clients de déguster sur place.

Damien souhaite élargir sa cible en travaillant avec les boutiques bio, les restaurants et les bars à vin qui revendiquent un travail avec des producteurs locaux et respectueux de l'environnement.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

Lauréat : Tupac SOULAS

Entreprise : ESCAPAD

Montpellier – Quartier Figuerolles

Accompagné et/ou financé par : BGE et Incubateur régional Alter'Incub

Prix : 1000€

Parcours :

Tupac SOULAS, 35 ans, titulaire d'un Master « Entreprise Innovation et Société » a suivi une formation certifiée en management en 2013. Un stage de DUT informatique lui a appris à gérer les éléments basiques de la gestion informatique d'une entreprise. Plusieurs activités associatives lui ont parallèlement permis de consolider ses compétences dans différents domaines : en tant qu'administrateur chez Divergence FM (radio associative locale), il a su développer des compétences en gestion salariale. Et en tant que sociétaire dans plusieurs coopératives telles que La Nef ou encore La Cagette, il a pu mieux comprendre les enjeux relatifs à la gestion des sociétés coopératives. Il décide alors de s'associer à Sylvie Signat et Charles Robin pour créer une structure qui protégerait les travailleurs précaires.

L'idée

ESCAPAD - Entreprise de Services Coopératifs À la Personne À Domicile- est une coopérative d'activité et d'emploi dédiée aux travailleurs des Services À la Personne (SAP). Basée à Montpellier, ESCAPAD mutualise des services administratifs pour les travailleurs à domicile de l'Hérault et du Gard (soutien scolaire, petit jardinage, aide ménagère, etc.). Elle offre à ces travailleurs un statut protecteur d'« entrepreneur salarié ».

Tupac souhaite que cette coopérative crée des emplois stables, aide certains travailleurs à sortir de la précarité ou encore donne du crédit à un modèle de travail coopératif.

L'entreprise

[ESCAPAD](#) est un collectif visant à lutter contre l'isolement de ces travailleurs, à les accompagner dans le développement de leur activité tout en restant indépendants et à sécuriser leur parcours professionnel. Les salariés membres de la coopérative contribuent au financement de la structure (en pourcentage de leur chiffre d'affaires) et sont donc des associés de la coopérative. Ils participent à sa gouvernance en prenant part aux prises de décisions.

Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux

Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Retrouvez les lauréats 2019 :

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXIe siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours -**, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme

de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DROM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr